

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3301)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 182

présenté par

Mme Florennes et les membres du groupe du Mouvement Démocrate et apparentés

ARTICLE 5

À la deuxième phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« deux »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il semble utile de prolonger d'une semaine de plus le délai pour réaliser cet avis, afin qu'il soit suffisamment nourri.